



GERALD DARMANIN
MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué

Communiqué

www.economie.gouv.fr

Paris, le 1^{er} mars 2019
N° 623

Gérald DARMANIN félicite les douaniers de Calais pour la saisie exceptionnelle de près de 10 tonnes de cigarettes de contrebande

Le Ministre de l'Action et des Comptes publics, **Gérald Darmanin**, félicite les douaniers de Calais qui ont réalisé une très importante saisie de plus de 9,6 tonnes de cigarettes de contrebande.

Le 26 février, les agents des douanes de Calais ont ciblé un ensemble routier composé d'un camion accompagné d'une remorque immatriculés en Pologne. Les documents de transport communiqués par le chauffeur indiquent qu'il s'agissait d'un chargement de crème glacée provenant de Pologne à destination du Royaume-Uni.

Une première visite du chargement a permis la découverte de cartons sur lesquels étaient apposées les coordonnées d'un fabricant de chocolats belge. Y découvrant plusieurs cartouches de cigarettes de marque RICHMOND, les douaniers ont dirigé le camion vers le hangar de déchargement mis à la disposition du service dans le terminal Transmanche de Calais. Un contrôle approfondi a confirmé que tous les cartons contenaient des cartouches de cigarettes présentant un code barre identique avec la mention « UK DUTY PAID ».

Au total, les douaniers de Calais ont dénombré plus de 480 480 paquets de cigarettes pour un poids total de plus de 9,6 tonnes de tabac. Sur instructions du Parquet de Boulogne sur Mer, l'infracteur a été remis à la douane judiciaire de Paris pour les suites de l'enquête.

Dimanche dernier, plus de 1,62 tonne de tabac avaient été saisies par la division du tunnel de Calais, et 1,2 tonne par la brigade de Dunkerque. Au total, les trois brigades littorales de la direction régionale des douanes de Dunkerque ont saisi plus de 12,5 tonnes de tabac illicite en trois jours.

Gérald Darmanin, Ministre en charge de la douane, a déclaré : « Je tiens à féliciter les douanières et les douaniers de Calais pour cette saisie exceptionnelle. Lors de la présentation des résultats 2018 de la douane, le 25 février dernier, j'ai souligné les bons résultats obtenus par les agents des douanes dans la lutte contre le tabac illicite (+15% de saisies) et les ai encouragés à poursuivre leurs efforts. Les opérations réalisées ces derniers jours au sein de la direction régionale des douanes de Dunkerque confirment leur détermination totale à lutter contre toutes les formes de trafics de tabac et à démanteler les structures criminelles qui les alimentent. »

Contact presse :

Cabinet de Gérald DARMANIN

01 53 18 45 03

presse.macp@cabinets.finances.gouv.fr